Cadrage contemporain 503

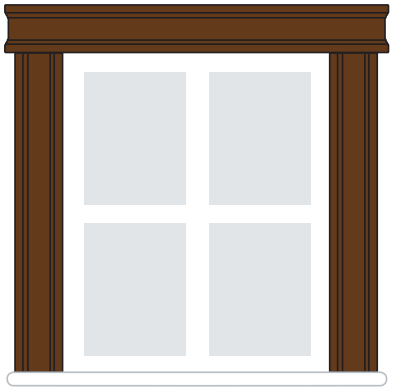

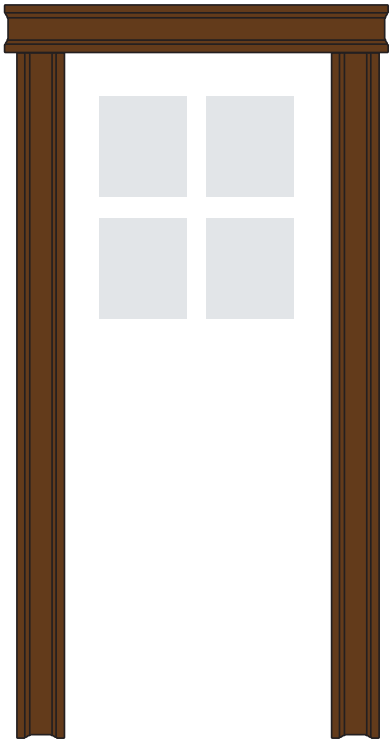

LARGEURS NOMINALES	FINI	DIMENSIONS RÉELLES	POSE
4"	Lisse	1 1/8" x 4"	Horizontale et verticale

Spécifications générales

ESSENCES

- Pin jointé

EMBALLAGE

- Longueurs de 10 pieds (3,05 m) vendues en paires (2 x 10 pieds).

COULEURS DISPONIBLES

- Teinture opaque (2 couches). Choix illimité de couleurs opaques, grâce à notre système de coloration personalisée TrueMatch®.
- Cette moulure est non disponible dans les teintes naturelles Maibec. Elle est cependant disponible dans les couleurs opaques équivalentes au teintes naturelles Maibec.

APPLICATION DE TEINTURE EN USINE

- Lambris teint sur les six faces, en environnement contrôlé, pour une protection accrue contre les effets néfastes du soleil et des intempéries.
- Teintures acryliques à faibles composés organiques volatils (COV).

Pour usage extérieur seulement.

Cadrage contemporain 503 (suite)

Systèmes d'ancrage

CLOUS

- Utilisez les clous annelés Maibec à tête plate texturée, en acier galvanisé à immersion à chaud, résistants à la corrosion et teints de la même couleur que le revêtement pour fixer ce dernier sur le mur.
- Un capuchon en plastique pour marteau est fourni, il sert à protéger le bois.
- 10 lbs de clous pour 1 000 pmp.

Pour les Îles-de-la-Madeleine et les régions côtières†, voir le guide d'installation de lambris au maibec.com sous l'onglet SUPPORT.

Installation

L'installation des moulures doit se faire sur un mur en colombages de bois à entraxe de 16″ (406 mm) recouvert d'un panneau de type O.S.B (panneau à copeaux orientés - *Oriented Strand Board*) ou d'un contreplaqué ainsi que d'un pare-air approuvé. La préparation du mur est finalisée par l'installation d'une latte de 1″ x 3″ (25 x 76 mm) minimum, séchée dans un séchoir et fixée dans les colombages selon les exigences des codes du bâtiment en vigueur dans votre région. Voir le guide d'installation de lambris au maibec.com sous l'onglet SUPPORT.

Calcul des quantités

Pour calculer la quantité de moulures nécessaire, ajouter un minimum de 5% à la quantité pour les pertes dues aux coupes.

* AUCUNE GARANTIE N'EST OFFERTE SUR LES MOULURES ARCHITECTURALES.

† LES RÉGIONS CÔTIÈRES APPLICABLES SONT CELLES SITUÉES À MOINS DE 600 M (2 000 PIEDS) DU LITTORAL DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE (NOUVEAU-BRUNSWICK, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, NOUVELLE-ÉCOSSE, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR), SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, ET DES ÉTATS DE LA CÔTE EST DES ÉTATS-UNIS.

®/ MD MARQUES DÉPOSÉES PROPRIÉTÉS DE MAIBEC INC. MC MARQUE DE COMMERCE PROPRIÉTÉ DE MAIBEC INC.
© COPYRIGHT - MAIBEC INC. IMPRIMÉ AU CANADA FÉVRIER 2016 B1616321F